



**École Lucille-Teasdale**  
3975, rue Bouchette  
Montréal (Québec) H3S 2X1  
Téléphone : 514 736-8900  
Télécopieur : 514 736-8901

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale**  
**13 décembre 2022 à 18h**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Lucille-Teasdale, tenue le 13 décembre à 18h en présentiel.

**PRÉSENTES :**

Mme Marie Koné	Mme Pascale Hanous
Mme Anastassia Burova	Mme Martine Perron
Mme Jessica Eugénio	Mme Zohra Dib
Mme Maria Esther Chilquillo	Mme Maria Popescu
Mme Catherine Rideout-Vallée	

Formant quorum sous la présidence de Mme Marie Koné,

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :**

Madame Héléna Da Costa, Directrice

**SONT ABSENTES :**

**Aucune absence**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Vérification du quorum : 17h58

La directrice déclare la réunion ouverte :18h

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame H. Da Costa demande l'ajout du point 7.6 Livre TD

**Adoptée à l'unanimité**

Pour : 9    Contre : 0    Abstentions : 0

**3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 12 octobre 2022**

Il est proposé par Mme M. Koné que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2022 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

**Adoptée à l'unanimité**

Pour : 9          Contre : 0          Abstentions : 0

**4. Suivis au procès-verbal du 12 octobre :**

- Budget de fonctionnement : possibilités d'usage (voir point 7.3)
- Règles de régie interne 2022-2023 (voir point 7.4)
- Planification des contenus en éducation à la sexualité (voir point 7.5)

**5. Parole au public****6. Points d'information****6.1 Agrandissement : suivis**

Madame H. Da Costa informe le CE qu'il n'y a pas de nouvelle information concernant l'agrandissement lui-même. Toutefois, elle informe le CE que le PTRDI a été modifié et que celui-ci indique que le projet d'agrandissement devrait être complété pour la rentrée 2025-2026.

**6.2 Suivi du budget 2022-2023**

Madame H. Da Costa présente la situation financière de l'établissement pour 2022-2023.

**6.3 Projet éducatif : suivis**

Madame H. Da Costa présente l'évaluation du projet éducatif, comme mentionné au dernier CE, les cibles n'ont pas été atteintes. Le CE est également informé que suite à la journée pédagogique institutionnelle du 25 novembre, l'équipe école a déterminé que la réussite des élèves en lecture serait retenu pour le prochain projet éducatif. Lors de cette même journée, l'équipe école a rédigé le contexte et déterminer les vulnérabilités ainsi que les zones de force pour notre école.

Madame H. Da Costa présente également une suggestion de sondage à transmettre aux parents. Il y a discussion et les membres ont décidé de ne pas transmettre le sondage. La direction présentera à la prochaine séance la description du contexte.

**6.4 Rappel : formation obligatoire pour les nouveaux membres du CE**

Madame H. Da Costa informe les nouveaux membres que des rappels via courriels ont été transmis à ce sujet.

## 7. Points de décision

### 7.1 Sorties ou activités éducatives

Madame H. Da Costa informe le CE des sorties via le tableau remis préalablement. Elle informe aussi qu'un courriel a été transmis aux parents les informant des thèmes pour la semaine de Noël.

La direction demande également que le CE préautorise les sorties à l'avance étant donné qu'elles sont à coût zéro pour les parents. La présentation des sorties et des activités seront tout de même présentées lors des CE.

Le CE accepte les sorties présentées ainsi que la demande de la direction.

#### Adoptée à l'unanimité

Pour : 9          Contre : 0          Abstentions : 0

### 7.2 Consultation auprès des élèves 2022-2023

La loi mentionne que le CE doit consulter minimalement une fois par année les élèves sur un sujet. La direction informe le CE que le comité « On bouge » suggère de consulter les élèves sur les activités autres que les tablettes et écrans réalisées durant le congé de Noël et cet hiver. Des affiches seront installés avant le départ pour le congé et un courriel transmis aux parents avec des activités à faire dans notre quartier ou sur l'île de Montréal. On souhaite que les élèves passent moins de temps devant les écrans.

Le CE est d'accord de procéder à cette consultation et suggère de mettre des phrases clés comme affichage, par exemple « Les jeux vidéos sont faits pour t'accrocher ».

#### Adoptée à l'unanimité

Pour : 9          Contre : 0          Abstentions : 0

### 7.3 Budget de fonctionnement

Madame H. Da Costa informe le CE des possibilités pour les dépenses dans le cadre de ce budget ainsi que le budget de perfectionnement.

#### Budget de fonctionnement : 400\$

Les usages possibles du budget :

- Activités pour des élèves (aucune résolution nécessaire)
- Achat de nourriture pour les rencontres du CE

#### Budget de perfectionnement : 400\$

*Les usages possibles du budget compte tenu du contexte actuel :*

- Livres pour l'usage des parents
- Frais pour la participation des parents à des conférences virtuelles
- Frais de garde (si conférence à l'école)

Le CE fera éventuellement des suggestions pour les dépenses de perfectionnement.

#### **7.4 Règles de régie interne 2022-2023**

Les membres avaient reçu le document de travail lors de la séance du 12 octobre. Les membres ont fait part des modifications s'il y avait lieu. La mise à jour du document sera remis lors de la prochaine séance. La direction a informé le CE des directives émises par le CSSDM concernant les séances en présentiel. Toutefois, le CE souhaite un mode hybride à moins de nouvelles directives.

#### **Adoptée à l'unanimité**

Pour : 9          Contre : 0          Abstentions : 0

#### **7.5 Planification des contenus en éducation à la sexualité**

Madame H. Da Costa informe le CE qu'elle a demandé à Mme Koné, présidente du CE de prendre la décision car suite à la mise en concurrence, il fallait donner une réponse rapide afin de ne pas perdre nos dates. La planification a été remise aux membres du CE et la direction a informé qui donnerait les différents contenus.

#### **Adoptée à l'unanimité**

Pour : 9          Contre : 0          Abstentions : 0

#### **7.6 Livre TD**

Madame H. Da Costa présente au CE un exemplaire du livre reçu pour distribution auprès des élèves de première année. Les livres sont gratuits et ont été approuvés par le CSSDM. La direction demande l'accord du CE pour la distribution de celui-ci.

#### **Adoptée à l'unanimité**

Pour : 9          Contre : 0          Abstentions : 0

### **8. Correspondance (Mme M. Koné)**

Madame Koné a oublié son mot de passe et donc pas de correspondance. Elle demande à la direction si possible de lui donner de nouveau le mot de passe.

### **9. Rencontre de la déléguée au comité de parents du CSSDM (Mme Catherine Rideout-Vallée)**

Madame Rideout-Vallée nous informe qu'il y a eu deux rencontres. Il a été question du choix d'un nouveau protecteur de l'élève et du budget. Le comité de parents est en attente de savoir si les rencontres seront en virtuel ou en présentiel. Madame Rideout-Vallée va transmettre à la direction un document qu'elle pourra par la suite transmettre à tous les membres.

### **10. Varia- Points divers**

Aucun, le point 7.6 a été ajouté à la demande de la direction.

### **11. Date de la prochaine rencontre**

Le mardi 31 janvier à 18h via TEAMS.

### **12. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 h 43.

---

**Présidente**  
**Mme Marie Koné**

---

**Directrice**  
**Mme Héléna Da Costa**